



Commune de Cottens  
Conseil Général

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2014

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 20 heures 05, en remerciant chacun de sa présence à la deuxième séance de l'année 2014.

Il souhaite la bienvenue à Madame Mandy Wagner Laurent, candidate officielle à la municipalité lors de l'élection complémentaire du 30 novembre 2014.

Madame Mandy Wagner Laurent se présente, elle a 37 ans et est enseignante à l'EPSIC.

### **Admissions – Démissions - Assermentations**

Il n'y a pas d'admission ni de démission.

### **Appel**

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 42, membres excusés : 10, membres absents : 0  
Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Myriam Dakkus, Rose-Marie Jaggi, Arlette Rahm, Daisy Suchy, Jeanne-Hélène Zurflüh  
MM. Valentin Blaser, Julien Bugnon, Eric Dakkus, Sylvain Delay, Jean-Claude Pittet

### **Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2014 est approuvé avec les remarques et les modifications annoncées (mise à jour des excusés et remplacement de Madame en Monsieur).  
Remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

### **Communications de la Municipalité**

Monsieur Olivier Arbenz informe que :

- la balade gourmande a réuni quelque 200 convives.
- Road movie à Pampigny, le film était bien et la soupe à la courge excellente.
- Des feux clignotants, pour sécuriser le passage piétons vers la poste, ont été installés

- Un nouvel arrêt pour le bus scolaire a été marqué devant la poste.

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- Grâce à la bonne protection de la vigne, la récolte est de 170 kg. pour le chasselas et 422 kg. pour le garanoir.

Monsieur Jean-François Tardy informe que :

- La pluie a fait du bien et que la courbe du Morand au 28.10.14 est identique à l'année dernière.
- Suite à la pose des compteurs, des contrôles à distance positifs ont été effectués en septembre et octobre. Il fallait 3 à 4 jours pour effectuer le relevé des compteurs alors que maintenant il est effectué en 1h ½. Ce système permet de mieux surveiller. Une fuite a été détectée à la déchetterie, après investigation la fuite provient du robinet vers les déchets verts.

Monsieur François Delay informe que :

- PGA est pour l'instant dans l'impasse, pas de nouvelles. Un rendez-vous avec les représentants du Canton, la municipalité, la commission pour le PGA et quelques propriétaires sera organisé.

### **Communications du bureau du Conseil**

Monsieur Vincent Crottaz informe que le prochain Conseil est fixé au lundi 8 décembre 2014, le conseil est suivi par la désormais traditionnelle fondue. Il demande au Conseil quelle est l'heure de convocation qui convient le mieux entre 19h00 et 19h30. La majorité des personnes présentes préfère 19h30.

### **Ordre du Jour**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Convention STEP
3. Arrêté d'imposition 2015
4. Divers
5. Propositions individuelles

#### **1. Approbation de l'Ordre du Jour**

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

#### **2. Convention STEP**

Monsieur Jean-François Tardy précise que la modification de la convention est due uniquement à la fusion de la commune de Colombier avec Echichens.

- Monsieur Daniel Narr demande si la municipalité a déjà une idée des tarifs futurs.
- Monsieur François Delay répond que les tarifs ne vont pas changer, il s'agit uniquement du changement de nom de Colombier en Echichens

Aucune autre question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Fritz Vogt lit le rapport de la commission ad hoc qui nous recommande d'accepter le préavis « Convention STEP » tel que présenté.

La nouvelle « convention STEP » est acceptée à main levée et à l'unanimité.

### 3. Arrêté d'imposition 2015

Monsieur François Delay explique que

- Malheureusement il n'a pas encore la réponse à la question posée par la commission sur la perception des tombolas et divertissements.
- Les coûts supplémentaires pour la commune sont par exemple, les garderies, les cantines scolaires et d'autres participations qui vont être mises en place.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Madame Edith Barbay lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter l'arrêté d'imposition tel que présenté.

Nous passons au vote :

|                           |                        |               |
|---------------------------|------------------------|---------------|
| Bulletins distribués : 42 | Bulletins rentrés : 42 |               |
| Blancs : 0                | Nuls : 0               | Valables : 42 |
| Oui : 39                  | Non : 3                |               |

L'arrêté d'imposition 2015 est accepté par 39 oui et 3 non.

### 4. Divers

- Madame Myriam Zürcher informe que le souper de paroisse a lieu ce samedi 1<sup>er</sup> novembre.
- Monsieur Stéphane Barbey communique que les Noëls villageois ont lieu
  - Le 17 décembre à Cottens
  - Le 16 décembre à Pampigny
  - Le 18 décembre à Sévery
- Le 22<sup>ème</sup> marché artisanal de Cottens a lieu les 21 – 22 et 23 novembre 2014.
- Monsieur Michel Barbay remercie la balade gourmande et informe que les bancs de la commune de Cottens sont misérables.
- Monsieur Stéphane Barbey informe que les bancs avec dossier sont commandés.
- Les petits comptes de la commune auront lieu le 20 décembre 2014.

### 5. Propositions Individuelles

Pas de propositions individuelles.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 20h53 et il clôt la séance par une citation :

« C'est au moment où tu vois un moustique se poser sur tes testicules que tu te rends compte qu'il y a moyen de régler certains problèmes autrement que par la violence ».

C'est avec plaisir que nous partageons le verre de l'amitié offert par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

